Formation des Sauveteurs Secouristes du Travail

SEI1

Public Concerné

Personnel de l'établissement amené à réaliser les gestes de premier secours en cas d'accident. Dans les ateliers ou sur les chantiers où sont effectués des travaux dangereux, personnel apte à mettre en oeuvre les premiers secours, conformément au décret du 20 mars 1979

Pré Requis

Savoir communiquer en français par oral et par écrit

Objectifs

Intervenir à propos en cas d'accident,
Alerter les secours,
Dispenser les gestes de premiers secours,

Parcours pédagogique

Se situer en tant que Sauveteur Secouriste du Travail (SST) dans l'organisation de prévention de son entreprise

La conduite à tenir en cas d'accidents : protéger, examiner, faire alerter ou alerter, secourir

• Rechercher les risques persistants pour protéger • Examiner la victime et faire alerter • Secourir • Situations inhérentes aux risques spécifiques

Application de ses compétences de SST à la prévention dans son entreprise

• Contribuer à la mise en oeuvre d'actions de formation • Informer les personnes désignées de la ou des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Evaluation des Sauveteurs Secouristes du Travail

Moyens logistiques :
- Salle de formation
- Tableau blanc ou tableau papier
- Vidéo projecteur

Dans le cadre de formations interentreprises nous prenons en charge la mise à disposition de ces moyens logistiques

En intra-entreprise, le stage doit accueillir au minimum 4 personnes et au maximum 10 personnes

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'exposés théoriques, d'exercices d'application et d'échanges entre l'animateur et les stagiaires

Documents délivrés :
- Attestation(s) de présence de la formation
- Fiche(s) d'évaluation "à chaud" du stage
- Attestation(s) individuelle(s) de fin de formation
- Certificat SST remis à chaque participant ayant réussi l'examen final (valable 24 mois)
- Aide mémoire et macaron SST

Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation des compétences des SST

Durée

14.00 Heures **2** Jours